

L' EQUIPE DE NOVEMBRE 1968

---

S O M M A I R E

	Pages
Lettre d'information	2
Décentralisation en province d'éléments du siège	5
Le Languedoc-Roussillon, la Grande Motte et le BCEOM	7
Procès-verbal de la séance du comité de gestion de la cantine	12
Contrôle de l'accès de la cantine	14
Quelques impressions sur un stage de topographie	15
Invitation au cocktail du 15 novembre	16
Nouvelles du personnel et petites annonces	17
L'Ukraine danse à Paris	18
Sélection loisirs (hors texte)	
Au sujet de l'anthropophagie	19
Nativité	21
Le service HYA nous communique ...	25
Une activité inattendue du BCEOM	26
Image des châteaux de Loire	27

LETRE D'INFORMATION  
-----

Nous venons d'apprendre la nomination de notre Directeur Général, M. BOURRIERES, au grade d'Ingénieur Général des Ponts et Chaussées (Décret du 23 octobre paru au Journal Officiel du 30 octobre, et donnant effet à compter du 1er août 1968).

Nous sommes très heureux d'adresser à M. BOURRIERES, au nom de tout le personnel du BCEOM, nos très sincères et respectueuses félicitations.

x

x      x

Ce numéro de l'Equipe est essentiellement axé sur le problème de la décentralisation du BCEOM à MONTPELLIER. Trois de ses aspects seront successivement abordés ; ils sont relatifs aux affectations du personnel, à la description des aménagements et au financement de l'opération.

M. BOURRIERES présente le premier et certainement le plus important de ces aspects dans l'article qui suit, intitulé "Décentralisation en province d'éléments du siège".

Nous avons demandé à M. FOLTZ, Ingénieur chargé de suivre cette opération au Service HAU, de nous faire une description des aménagements projetés. Ceci fait l'objet de l'article suivant intitulé " le Languedoc-Roussillon, la Grande Motte et le BCEOM".

Enfin l'aspect financier a été abordé lors de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 18 octobre, ayant ce seul thème à l'ordre du jour. M. BEE a présenté un échéancier prévisionnel des dépenses à engager et des appels de fonds auprès du Crédit National. L'emprunt, dont l'échéancier court jusqu'à fin 1970, est de 1.250.000 F. et couvre la moitié du coût total de l'opération. Ce dernier est évalué à 2.500.000 F., qui se répartissent entre les principaux postes suivants :

..../..

- Achat de terrain (3.600 m <sup>2</sup> ) .....	150.000 F.
- Honoraires architectes .....	146.000 F.
- Travaux .....	2.000.000 F.
- Surveillance .....	42.000 F.
- Divers et révision de prix .....	161.400 F.

Avant de poursuivre ce sujet par les articles qui ont été annoncés, nous vous donnons rapidement quelques autres nouvelles de la maison.

x

x      x

Le Comité de gestion de la cantine inter-entreprises de l'Association Maine-Montparnasse s'est réuni le 15 octobre pour aborder les résultats financiers de l'exercice 1967, le contrôle des entrées à la cantine et des questions diverses.

Vous trouverez plus loin le procès-verbal de cette séance, mais nous voudrions en souligner les points importants. Il a été demandé au gérant de soutenir et d'intensifier son effort pour la présentation et la qualité des repas. Mais en échange, nous demandons aux utilisateurs de faire aussi un effort pour prendre soin du matériel. S'il n'y avait pas chaque année quelque 600 rapiers détériorés par des brûlures de cigarettes, 900 petites cuillères "portées disparues", etc..., peut-être la qualité des mets s'en ressentirait-elle !

Nous vous recommandons aussi de porter sur vous votre carte de restaurant, comme des panneaux vous le rappellent aux entrées de la cantine. Il y aura en effet des contrôles inopinés rendus nécessaires pour des questions fiscales. Le BCEOM a demandé que ces contrôles ne soient pas trop fréquents, pour ne pas vous importuner ; alors, soyez compréhensifs quand ils auront lieu.

Enfin, nous vous recommandons d'acheter vos tickets aux prix qui correspondent à vos salaires.

x

..//..

x      x

Certaines personnes nous ont fait remarquer que l'on pourrait modifier la couverture actuelle de l'Equipe "pour changer un peu". Nous irions volontiers au devant de leur désir, en ouvrant un concours aux idées nouvelles mais voilà : il y a actuellement en stock 6.000 couvertures (5.000 vertes et 1.000 oranges), ce qui fait qu'à raison de 350 exemplaires par tirage, il y en a encore pour 17 numéros ...

x

x x

Vous trouverez également dans les pages suivantes :

- des impressions sur un stage de topographie
  - un rappel de l'invitation au cocktail pour le vendredi 15 novembre. Nous espérons bien que ce dernier sera réussi et que nous nous y retrouverons nombreux.
  - une critique des "Cosaques de l'Ukraine" par C. RENARD-CARTIER, qui vous présente également une "sélection loisirs"
  - une nouvelle de G. MAROKHOVSKY, "Nativité" et une anecdote d'A. BORREDON "Au sujet de l'anthropophagie". Nous remercions ces auteurs d'apporter une note humaine ou fantaisiste dans notre austère travail.
  - quelques images, pour terminer. L'une nous fait part des travaux d'HYA sur les inondations (avec le concours des inondés de l'Orne, de Faizant et du Canard enchaîné). La seconde est l'authentique diplôme sanctionnant une nouvelle - et jusqu'alors cachée - activité du BCEOM. (Mais peut-être MM. LAVAUD, SOUFFLARD et PALLEZ pourraient-ils vous en dire plus ...)
- Enfin, une élégante composition, due à notre artiste SCHWARTZ, nous fera sans doute méditer ...

-----

DECENTRALISATION EN PROVINCE D'ELEMENTS DU SIEGE  
-----

Vous savez que les règlements du Comité de Décentralisation de la Région parisienne rendent rigoureusement impossible l'extension à Paris des Services du B.C.E.O.M. dont la croissance doit forcément suivre le développement de son chiffre d'affaires.

Une enquête du 8 janvier 1968, qui posait quelques alternatives, a montré une préférence très nette du Personnel pour la région de MONTPELLIER et nous nous sommes donc engagés dans cette voie, au point que la construction d'un ensemble représentant l'équivalent de 40 bureaux va démarrer au début de l'année prochaine et sera disponible, je l'espère, dans le courant de 1970.

Le numéro de Juillet de l'EQUIPE manifestait une inquiétude du personnel de notre Service Habitat et Urbanisme, qui craignait d'être mis en demeure de rejoindre la province ou de démissionner.

En sens inverse, j'ai reçu, à plusieurs reprises, la visite de personnes de notre Société qui souhaitent s'installer dans la région de MONTPELLIER, mais voulaient avoir des assurances avant d'engager les frais d'une telle installation. Cette demande d'affectation à MONTPELLIER est croissante, et le nombre de ceux de nos agents dont les décisions d'investissement sont ainsi maintenues en suspens risque de nous obliger à leur donner une réponse d'ici à peu de mois.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, les décisions concernant le mode de décentralisation du B.C.E.O.M., notamment : quel Service, ou quelle fraction de Service sera affecté à MONTPELLIER, dépendront :

1<sup>o</sup> - des besoins que nous constaterons au moment où les affectations seront décidées.

2<sup>o</sup> - des désirs individuels des divers **personnels**.

../..

Je suis personnellement très optimiste sur la possibilité de trouver des solutions qui satisfassent les intéressés, mais il ne serait vraiment pas sage de faire maintenant des promesses que nous ne pourrions pas tenir.

Au surplus, il ne s'agit que d'une petite décentralisation puisque nous ne disposerons que de 40 bureaux, alors que nous en avons déjà 150 à PARIS et qu'en outre, la décentralisation se fera à l'occasion d'une extension, c'est-à-dire que le personnel résidant à MONTPELLIER ne comprendra qu'une minorité de personnes venant de PARIS, les autres étant engagées sur place. Enfin, il faudra reloger une partie des éléments de notre Délégation de MONTPELLIER.

Pour nous permettre de régler un certain nombre de cas individuels qui peuvent se présenter, et pour contribuer au choix d'une solution qui satisfasse au mieux les intéressés, je ne puis que recommander à ceux d'entre vous qui souhaitent aller à MONTPELLIER de le faire connaître à Mme RENDU.

P. BOURRIERES

LE LANGUEDOC ROUSSILLON, LA GRANDE MOTTE ET LE B.C.E.O.M.  
-----

Le Languedoc-Roussillon est sans doute actuellement l'une des régions françaises qui connaît les transformations les plus profondes. Dans tous les domaines, agriculture, tourisme, équipement routier et urbain, les projets étaient ambitieux et les premiers résultats désormais visibles. Les grandes lignes de cette mise en valeur de la côte languedocienne sont maintenant bien connues pour avoir été évoquées très largement dans la grande Presse. On peut les rappeler brièvement ici : création, sur les 180 km de côtes de six stations balnéaires nouvelles, jalonnant le littoral ; la préservation de la nature entre les unités touristiques ; la mise en valeur des richesses à l'intérieur du pays et son industrialisation de manière à constituer un ensemble économique équilibré dont toute l'activité se serait pas uniquement saisonnière ; le tout impliquant bien sûr la réalisation d'un vaste programme de travaux et d'équipements généraux : démoustication (avec la participation de l'équipe BCEOM de Montpellier), réseau de circulation, ports de plaisance, reboisement du littoral, aménagement des étangs et assainissement, approvisionnement en eau.

Le site choisi pour la création de la station de la Grande Motte est situé à 20 km de Montpellier et 40 km de Nîmes. La station longe le front de mer sur une longueur d'environ 4 km. Elle est bordée au nord par l'étang de l'Or, vaste plan d'eau de plus de 3.000 ha et qui occupe en partie une zone de réserve naturelle pour la pêche et la chasse. Elle est limitée à l'est par l'étang du Ponant, creusé artificiellement pour fournir les terres de remblai dont avait besoin la station, et qui servira à la navigation de plaisance.

Le coeur de la Grande Motte se trouve à proximité immédiate du port (1.000 bateaux à flots, 500 à terre) : c'est là que se regrouperont les centres administratif et culturel, les activités commerciales et l'habitat dense (avec ses fameuses tours pyramidales). Au-delà de ce secteur

..//..

central un habitat, plus dispersé et traversé de larges promenades réservées aux piétons, rayonnera vers la périphérie.

C'est donc dans ce cadre marin et ensoleillé, dans cette ville toute nouvelle que le BCEOM va entreprendre prochainement la construction de ses nouveaux bureaux, dont le besoin se fait maintenant très fortement sentir. Nul doute que (mis à part tous les problèmes particuliers qu'un tel transfert peut poser), le décor sera bien différent et combien plus séduisant que les façades rébarbatives de Maine-Montparnasse.

Que l'on se rassure tout de suite, il ne s'agit pas d'édifier une tour pyramidale à 13 niveaux. L'immeuble du BCEOM reste une petite unité conçue pour être fonctionnelle et aussi et surtout un cadre de travail agréable. Le projet a été étudié et dessiné par le Cabinet de M. Balladur, qui est également architecte urbaniste de la Grande Motte : c'est une référence, et cela facilite beaucoup la coordination entre ces Seigneurs de l'Art. L'emplacement retenu réunit nombre d'avantages : en bordure du centre administratif, et situé pourtant dans une zone plus calme et plus aérée d'habitat dispersé ; à proximité immédiate de la voie express (reliant la Grande Motte à l'aéroport et Montpellier), mais longé par une promenade piéton plantée d'arbres.

Le dispositif retenu comprend un ensemble bâti sur pilotis de 40 bureaux, répartis sur deux étages. Le rez-de-chaussée, limité à la partie centrale, abrite le hall d'entrée, dallé, avec réception et standard. Il regroupe également les services techniques (appareillages, sanitaires, chaudières, climatisation). Un élégant escalier en lamellé collé, suspendu par des tendeurs en fer rond, permettra d'atteindre le premier étage.

Les bureaux proprement dits occupent les deux étages de deux corps de bâtiments, réunis entre eux par un corps central où sont rassemblés les services communs (sanitaires, escaliers ; et également labo-photo, archives, rangement, salle de réunions).

.../...

L'intérieur des bureaux rappellera ceux de Maine-Montparnasse : au fond, le placard de rangement, sur les côtés les cloisons démontables. Leurs dimensions seront toutefois légèrement différentes, ils seront plus larges et moins profonds (3,00 m x 4,50 m). Une porte vitrée en façade permettra d'accéder sur un balcon extérieur de faible largeur et courant le long du bâtiment. Des brise soleil, réglables à volonté, assureront une protection utile contre les indiscrets et surtout les ardeurs d'un soleil souvent très entreprenant. Autre élément de confort, la climatisation : des ventilo-convecteurs dispenseront chaleur l'hiver, fraîcheur l'été, l'occupant de chaque bureau pouvant à son gré fixer la température du local qu'il occupe (à condition d'accepter de bien vouloir rester entre certaines limites).

Telles sont les grandes lignes du projet. A quand la réalisation ?

L'appel d'offres aux entreprises a été lancé pendant l'été. La remise des propositions a eu lieu le 30 septembre 1968. Actuellement l'architecte compare les propositions, interroge les entreprises, leur demande des compléments d'information, ... et leur suggère des rabais. Le choix de l'entreprise adjudicataire doit intervenir dans le courant du mois de novembre. Il est prévu de démarrer le chantier en décembre. La durée globale des travaux y compris les aménagements extérieurs peut être estimée à 12-14 mois.

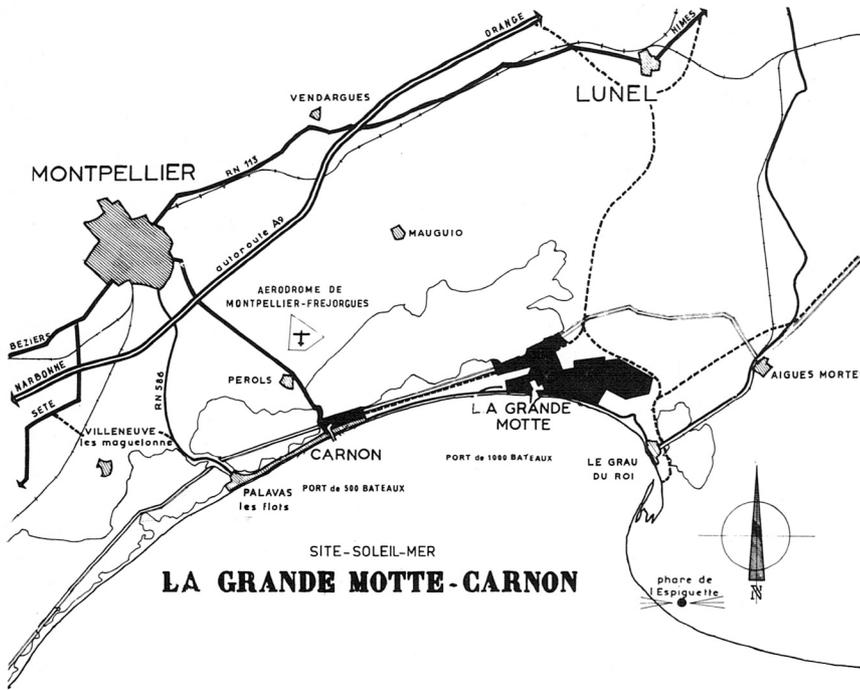
Espérons donc maintenant, puisque le feu vert est donné, que ces perspectives, ...- et celles de l'architecte -, plaisent à nombre d'entre nous.

B. FOLTZ

**BCEOM**

# IMMEUBLE DE BUREAUX

**J. BALLADUR ARCH DPLG**  
**J.B. TOSTIVINT ARCH DPLG ASSIST**



SITE-SOLEIL-MER  
**LA GRANDE MOTTE-CARNON**



# LA GRANDE MOTTE PLAN MASSE

ÉCHELLE  
0 50 100 150 200 250 300m

ZONE DE TERRAINS  
POUR VILLAS  
INDIVIDUELLES

BASSIN DU PONANT  
Navigation de plaisance

PLAINE DE JEUX  
ET PROMENADES

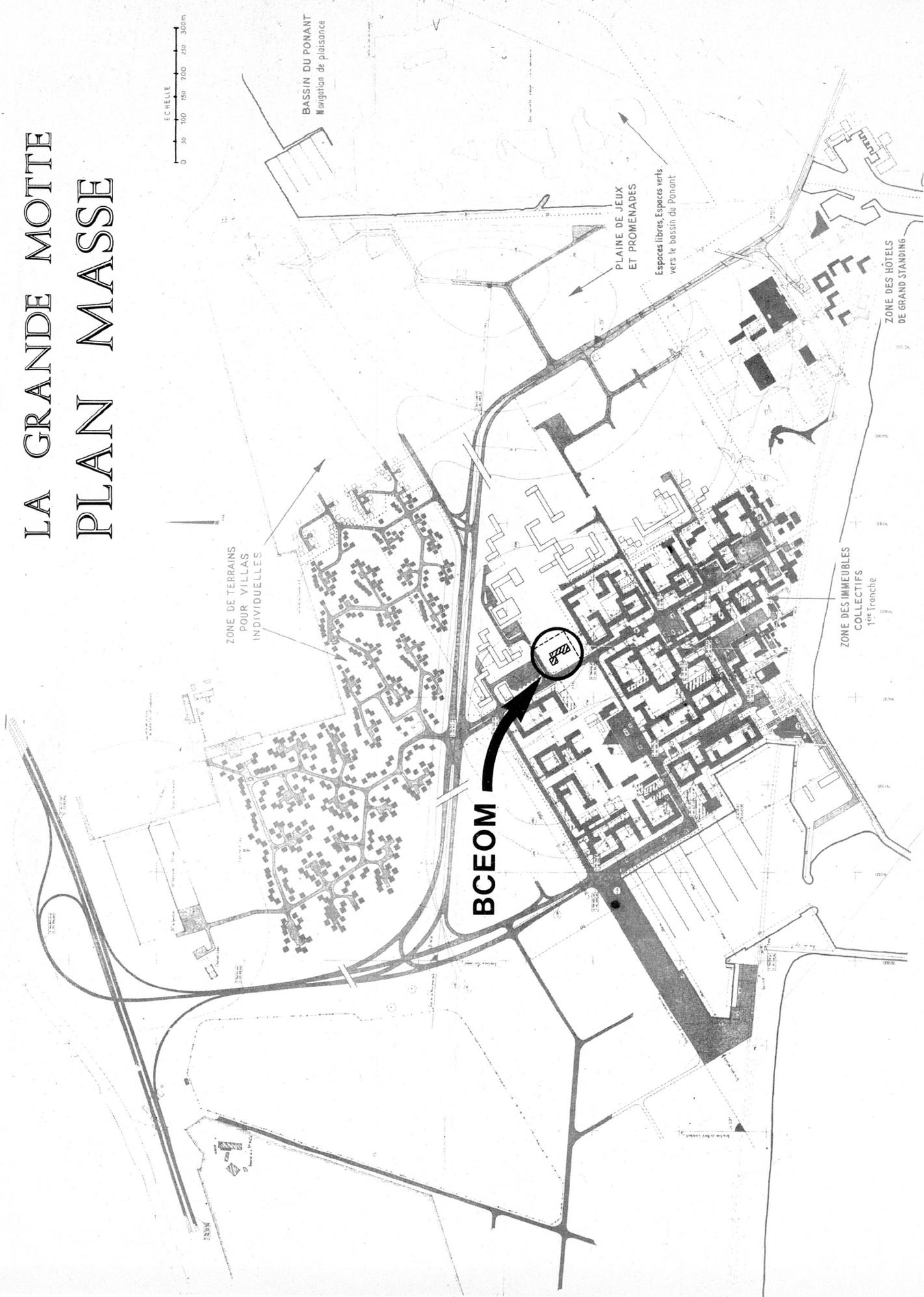
Espaces libres, Espaces verts,  
vers le bassin du Ponant

ZONE DES HOTELS  
DE GRAND STANDING

ZONE DES IMMEUBLES  
COLLECTIFS  
1<sup>ère</sup> Tranche

**BCEOM**

222



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE DE GESTION DE LA CANTINE  
 INTER-ENTREPRISES DE L'ASSOCIATION MAINE-MONTPARNASSE, TENUE  
 LE MARDI 15 OCTOBRE 1968, DANS LES LOCAUX DU B.C.E.O.M.  
 15, Square Max Hymans PARIS 15<sup>e</sup>

---

Le 15 octobre à 15 h, sur convocation, les membres du Comité de Gestion de la cantine se sont réunis dans les locaux du B.C.E.O.M. à l'effet de statuer sur les différentes questions faisant l'objet de l'ordre du jour remis à chaque participant.

Etaient présents :	M. BEE	B.C.E.O.M.
	M. CADORNE	C.G.R.
	M. CARNET	PHILIPS
	M. DUVAL FLEURY	LA POPULAIRE
	M. FOURREY	C.G.R.
	Mme GERAL	FRANCAREP
	M. JACQUET	PHILIPS
	M. LE PIHIVE	RADIO FIDUCIAIRE
	M. MAISTRE	B.C.E.O.M.
	M. MASSARD	PHILIPS
	Mme MOURENS	LA POPULAIRE
	M. SIEGEL	LA POPULAIRE
	Mme SORELLE	RADIO FIDUCIAIRE

Etait excusé : Monsieur PENNETIER de la Protection Française

Etait absent : G.F.F.

Monsieur AUBERGY représentant de la SOGERT assistait à la séance.

---

1<sup>e</sup>) Communication de l'Association au sujet des résultats financiers de l'exploitation du restaurant pour l'exercice 1967.-

Le trésorier de l'Association, Monsieur LE PIHIVE, nous a fait part des résultats financiers pour l'exercice écoulé.

Il ressort que sur les prévisions de 264.000 repas pour l'année, il en a été consommé 258.000 soit une moyenne de 989 par jour.

Le prix prévisionnel de F. 5,88 s'est établi en définitive à F. 5,89. Il y a toutefois lieu de prévoir pour 1968, un relèvement de ce prix en fonction de

..//..

l'augmentation du coût de la vie et des diverses majorations de salaires, qui ont fait suite aux accords de Grenelle sur la rémunération du personnel.

Toutefois, il semble que le prix plafond établi à l'origine ne sera pas encore atteint en 1968.

Il nous a également été fait part de la mise hors d'usage du matériel, notamment des rapiers dont plus de 600 ont été détériorés par des brûlures de cigarettes.

Il y aura lieu à ce sujet de rappeler au niveau de chaque entreprise des consignes afin que chacun prenne soin du matériel qui lui est confié. On rappellera également que les détournements de matériels (couverts en particulier) portent un préjudice direct à l'Association.

Dans les prévisions budgétaires à venir, il faudrait prévoir pour cette année, le remplacement ou la remise en état des matériels manquants, cassés, usagés ou détériorés.

#### 2°) Contrôle de l'entrée de la cantine.-

Pour pouvoir bénéficier du taux réduit de la TVA appliquée sur les cantines d'entreprises (6 %), il est nécessaire de prévoir un contrôle périodique des entrées.

A cet effet, plusieurs mesures ont été décidées.

- . pose aux 2 entrées de panneaux mentionnant la caractère privé de ce Self Service et interdisant l'entrée à toute personne étrangère au personnel des entreprises ne faisant pas partie de l'Association et non munies de carte d'accès.

- . rappel au personnel de chaque entreprise de ces mesures et validation des cartes, qui doivent automatiquement être munies de photos.

- . instructions données au gérant pour qu'il refuse systématiquement de servir des repas à toute personne ne possédant pas de ticket, même en contrepartie financière.

Il est prévu que des contrôles inopinés auront lieu environ une fois par mois à compter de novembre. Ces contrôles seront effectués à la diligence de l'Association par des agents extérieurs aux entreprises.

../..

30) Questions diverses.-

Il nous a été signalé par la SOGERT **que** les broyeurs d'évier mis en place étaient trop petits.

Il y aura lieu de revoir ce problème au niveau de l'association.

Dans les dépenses, il sera nécessaire de prévoir à plus ou moins brève échéance, le lessivage de la cuisine et la reconstitution du stock de matériel d'éclairage.

Il a été constaté que les aquariums placés dans la salle de restaurant sont à l'heure actuelle presque dépourvus de poissons.

Il serait nécessaire de prévoir le repeuplement de ces aquariums avec des espèces plus rustiques et moins fragiles.

Il a été décidé de conserver le bureau actuel jusqu'à la prochaine réunion.

Le Comité a émis le vœu qu'une rampe centrale soit posée au milieu de l'escalier de descente, côté square afin d'éviter les chutes, particulièrement en période de pluie ou de gel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 h 30.



Paris, le 4 novembre 1968

CoE/N° 540

NOTE A TOUT LE PERSONNEL

Des contrôles devant avoir lieu prochainement à la cantine, il est rappelé à TOUT LE PERSONNEL que seules les personnes munies d'une carte peuvent avoir accès au restaurant "Inter Entreprises" Association Maine Montparnasse. Il est donc indispensable d'avoir cette carte sur soi pour la présenter à tout contrôle.

Les personnes n'en possédant pas encore pourront dès cette semaine en faire la demande à Madame DAGOIS -- Bureau 1315 - qui les établira. A cet effet, il est demandé de faire parvenir une photographie d'identité.

De même il est rappelé à toute personne quittant définitivement la Société de bien vouloir remettre leur carte à Madame DAGOIS au moment du départ.

Le Comité

STAGE DE TOPOGRAPHIE  
-----

Un stage de topographie au Centre Professionnel de Rouen a été organisé du 7 au 11 octobre. Nous étions trois agents techniques du BCEOM (dont deux du bureau de dessin) qui avons été désignés pour y participer.

Ce stage a été pour nous une parfaite réussite tant au point de vue technique proprement dit qu'au point de vue ambiance générale et confort.

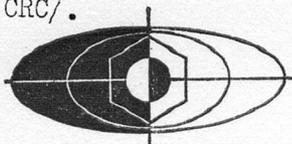
Il comportait deux parties essentielles :

- les cours d'une part
- les applications de topographie sur le terrain d'autre part.

Ces dernières ont été au nombre de 4 (nivellement à la nivelle indépendante, lever d'un polygone au cercle d'alignement, implantation d'une courbe sur terrain, utilisation du tachéomètre).

Il est à regretter que ce stage ait été si court, 5 jours sont nettement insuffisants ; mais néanmoins, ils nous ont permis d'approfondir nos connaissances.

J. PODEVIN

**BCEOM**

Paris, le 11 Octobre 1968

68/DG/COE/n° 510

NOTE POUR TOUT LE PERSONNEL

Le personnel du BCEOM est convié à assister au cocktail qui sera organisé le :

Vendredi 15 Novembre 1968 à 18 h

à

PICCADILLY  
Salons de Réception  
16, avenue de Wagram  
75 - PARIS VIII -

au cours duquel seront célébrés les dix ans de présence de :

MM. AUBLIN	Mmes DESLANDE
CHABROT	DOISELET
FARGE	RIAND
FREJACQUES	THUONG
LAGARDE	
NOQUIER	
RUAIS	
VERILLAUD	

Le cocktail sera animé par le tirage de la tombola annuelle offerte par le Comité d'Entreprise et se terminera par une soirée dansante.

A cette occasion, le personnel sera autorisé à quitter les bureaux à 17 h.

Pour permettre une bonne organisation de cette réunion les membres du personnel sont invités à faire connaître à Melle RENARD-CARTIER (poste 463), avant le 4 novembre au plus tard, s'ils assisteront ou non à cette soirée.

Le Directeur Général

P. BOURRIERES

NOUVELLES DU PERSONNEL  
-----CARNET ROSE

Nous avons le plaisir d'apprendre la venue au monde de :  
DELPHINE, le 22 octobre 1968, au foyer de M. VILLE, Ingénieur au  
service TE

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

  
  
-----PETITES ANNONCES  
-----APPARTEMENT A VENDRE

A PARIS, 12 ème arrondissement Métro Daumesnil  
2 pièces - entrée - cuisine - w.c. - cave  
Chauffage au gaz  
Prix : 52.000 F.  
Pour tous renseignements s'adresser à :  
Mme GRIZARD - poste 435

### L'Ukraine danse à Paris

Jamais deux sans trois : les Cosaques de l'Ukraine qui s'étaient produits à l'Alhambra il y a dix ans et au Palais des Sports en 1964 reviennent à Paris. Ils présenteront un grand nombre de danses nouvelles du 16 octobre au 17 novembre prochain au Palais des Sports en mille costumes et cinq cents paires de bottes sans oublier les 200 coiffures, les 700 chemises et les 150 projecteurs.

Le ballet des cosaques de l'Ukraine déploiera le même faste que les ballets Moïsseïv, mais c'est l'âme ukrainienne et elle seule qu'il nous révélera.

C'est que cette province soviétique peuplée de 50 millions d'habitants, a gardé l'esprit indépendant. Elle a sa propre langue et le russe n'est en usage que comme seconde langue. Aussi, l'Ukraine a conservé son folklore intact, et en est très fière, comme elle est fière de ses grands hommes : Richter, Oïstrak, Cholokov (Prix Nobel de la Paix).

Le trésor folklorique ukrainien est inépuisable, et c'est un spectacle renouvelé que nous verrons.

Parmi les nouvelles danses : les Tchoumaks. Dans les temps anciens ces Tchoumaks transportaient du bard de mer jusqu'au centre du pays du sel et du poisson à dos de boeufs.

Trois tableaux déclencheront plus particulièrement l'enthousiasme des spectateurs : "La Couronne Ukrainienne" née des rites des feux de la Saint-Jean, où nous verrons les danseurs sauter au-dessus du brasier, les "Cosaques Zaporogues" qui termineront la première partie du programme par une extraordinaire fantasia dont le thème remonte à 1645, et le "Gopak" final qui a rang de ballet national russe. Toute la troupe bondissante l'interprète avec une fougue acrobatique.

C. RENARD-CARTIER

## AU SUJET DE L'ANTHROPOPHAGIE

J'ai failli manger du Bosch. (1)

Cela se passait il y a quelques mois à CAYENNE, ville d'une certaine réputation, bien connue en France et même en Amérique du Sud.

Ce manoeuvre Bosch, je l'avais amené avec moi de KOUROU pour faire la première reconnaissance de la route et du site radar du Montabo, destiné au Centre Spatial Guyanais.

L'aventure commence au bac de Kourou. Il était en panne - comme cela lui arrive souvent - et une file interminable de voitures, dont la mienne, attendaient pour franchir le fleuve. Mais Monsieur LAPLANCHE, alors Chef de mission du B.C.E.O.M. à Kourou, m'attendait lui aussi à l'Hôtel du Montabo pour exécuter cette fameuse reconnaissance. C'est pour cette raison que je décidais, pour aller plus vite, de traverser le Kourou en pirogue, emmenant mon manoeuvre avec moi, et d'emprunter une voiture à quelqu'un attendant le bac lui aussi de l'autre côté en échange de la mienne. Et nous voilà partis pour CAYENNE. Mais mon Bosch, quelque peu dépaysé sans doute, avait oublié ses affaires, y compris ses papiers dans ma voiture restée à Kourou.

Enfin je rejoignais Monsieur LAPLANCHE vers midi et nos estomacs torturés par la faim, nous décidions de déjeuner à l'Hôtel du Montabo avant d'aller faire notre "promenade" en forêt. Notre Bosch n'avait pas été oublié et nous lui avons donné un gros casse-croûte et un Fanta.

../..

---

(1) Les Bosch sont des noirs descendants d'anciens esclaves transportés par les Hollandais d'Afrique Noire en Amérique du Sud. Ils ont fait souche au Suriname (ancienne Guyane Hollandaise).

Bien restaurés tous les trois, nous commençons la reconnaissance, munis de manchettes, de plans et de la sacoche topochoaix.

Le lieu est splendide, mais assez sinistre à vrai dire. Le site Radar choisi par le C.S.G. domine la mer boueuse de Guyane que l'on aperçoit au fond d'un à pic de 80 mètres, à travers l'un des layons. Il "pleuviotte" et la forêt dense nous enserre. Un détail, que je mentionne tout de suite et qui a son importance comme vous le verrez, m'avait échappé à première vue. Les fameux layons étaient jalonnés par des piquets peints de diverses couleurs bleu, vert, jaune, rouge, et en haut desquels étaient clouées en travers des planchettes portant diverses indications en noir. Tout cela avait bel et bien l'allure d'un cimetière mystérieux.

Nous n'avons pas tardé à nous apercevoir que notre Bosch était nerveux ; il courrait à droite et à gauche et ne cessait de nous répéter : " no qu'à travailler ci " (allons-nous travailler ici ?). Et puis une demande pressante " Mo qu'aller peter " ! Cela voulait dire qu'il demandait à s'isoler un moment... il avait si bien mangé !

Mais ce sacré bonhomme ne revenant pas, nous avons commencé à nous inquiéter, car les serpents venimeux ne sont pas rares en ces lieux.

Notre travail terminé, le Bosch n'était toujours pas là, malgré nos appels et quelques recherches. Nous étions tout de même assez ennuyés et nous allâmes prévenir les gendarmes dès notre retour à Kourou, ces derniers nous conseillèrent d'attendre les événements ... On attend beaucoup en Guyane.

Le surlendemain, notre Bosch était de retour. Pressé de questions, lesquelles traduites immédiatement, nous donnèrent l'explication de sa fuite :

Voilà en résumé ce qu'il finit par dire :

- Ils m'ont gardé mes papiers
- Ils m'ont fait bien manger et bien boire
- Puis ils m'ont emmené dans un bois diable et là ... ils ont voulu me tuer pour me manger. !!!

A.B.

N A T I V I T E

La route longeait le fleuve. Parfois elle s'en écartait pour pénétrer dans des zones d'ombre et de relative fraîcheur, ou bien serpentait parmi les termitières champignons des plateaux latéritiques.

Sautant d'une ornière à une autre, la voiture poursuivait inlassablement son chemin. Cramponné au volant, je maudissais cette piste défoncée où la "tôle ondulée" alternait avec les fondrières.

Derrière moi, parmi le matériel, Camara, le boy-cuisinier rêvait. Il songeait à Binéta et à tout l'argent déjà versé à son père. Ce dernier, vieux filou, s'était assuré de confortables moyens d'existence avec les nombreux soupirants de sa fille. N'avait-il pas aussi vendu sa maison de Konlenté, qui s'était avérée, par la suite, être une misérable paillote en ruine, à dix personnes différentes. C'était un véritable "tapalais". Camara souriait à ses souvenirs.

Par endroit, le fleuve s'élargissait. Une brume s'élevait du plan d'eau, estompant les rives qui semblaient flotter dans l'espace. Le soleil était au zénith dans un ciel plombé, la lumière aveuglante.

Enfouis dans la vase, sous les racines des palétuviers, quelques caïmans regardaient d'un air désabusé glisser une pirogue. La forêt, qui s'avavançait jusque dans l'eau, était silencieuse, plongée dans cette torpeur des heures chaudes de la journée. Le ronronnement du moteur ne dérangeait pas les pélicans blancs éparpillés sur les bords de sable. Seuls, quelques singes verts, criards et braillards, se poursuivaient de branches en branches en jetant parfois, à travers le feuillage, des regards inquiets vers la route poussiéreuse des hommes.

Depuis un moment, les berges s'étaient éloignées et la voiture roulait à flanc de coteaux, surplombant le fleuve qui miroitait au loin. La poussière blanche avait succédé à la poussière rouge et les hautes herbes, de chaque côté, s'accrochaient au pare-brise. L'air était

../..

lourd, moite, étouffant. Ma chemise collait à la peau et j'éprouvais une profonde lassitude, somme de fatigue, de tension, d'énervement et de découragement, amassée au cours d'une journée où les obstacles n'avaient cessé de s'accumuler. Il arrive un moment où tout pèse. Le climat, les nègres, le pays ... et la succession souvent absurde des événements. Revoir d'autres têtes et entendre d'autres voix devenaient des besoins physiques. Camara avait entrepris de me raconter l'histoire d'un petit frère "même père, mais pas même mère". Je l'écoutais à peine, songeant aux semaines qui me séparaient des congés, à l'avion se posant au Bourget, le hall étincelant de l'aérogare, le bourdonnement de la foule parmi les appels des hauts parleurs et les sifflements des réacteurs.

Arriverais-je à l'étape cette nuit ? Cette nuit où des amis vont m'attendre autour d'une table scintillante et d'un arbre illuminé. Ici, les palmes remplaçaient les sapins. Ces sapins qui évoquaient pour moi les lointains souvenirs de forêts profondes, parfumées et mystérieuses où les pas crissaient sur un épais tapis d'aiguilles dans un silence de cathédrale. Loin des pentes enneigées et des grandes flambées dans les cheminées, la féerie de Noël est quand même présente en nous . Tout à l'heure, les porteurs de "fanals" viendront nous montrer leurs naïves réalisations et les griots chanteront nos louanges. Les rythmes de la brousse, âpres et violents, se mêleront à nos vieilles et tendres mélodies.

Une douleur à l'épaule me gêne et j'ai beau me retourner sur mon siège, elle revient, plus lancinante, plus oppressante, s'irradiant à chaque cahot, à travers tout le corps.

A un détour du chemin, une bande de cynocéphales traverse la piste. Dispersés, ils s'enfuient en aboyant et disparaissent rapidement entre les arbres. Leurs protestations m'accompagnent un moment, puis se dissolvent dans le ronronnement du moteur.

../..

Voici le jour qui décline et la veuve noire vole entre les branches trainant au bout de ses ailes de longues plumes ondulantes. Le soleil ne dore plus que les sommets des monts. Une palette multicolore, où dominant les pourpres et les ors, transforme le ciel. Mais là-bas, au loin, derrière ces lambeaux de brume blanchâtre où passent les eaux tumultueuses du fleuve, une barre sombre sillonnée d'éclairs, trouble l'horizon. Elle s'approche rapidement, effaçant peu à peu la féerie des couleurs, étendant de grosses taches d'encre sur la pureté translucide de l'azur.

Soudain tout se tait, Le silence devient pesant, presque palpable. Les bruits sont assourdis, lointains, irréels. Le feuillage, la forêt, la brousse entière se figent dans une anxieuse attente. Par dessus les arbres, les troupeaux affolés de gros flocons noirs, lourds de menaces, courent, tourbillonnent, s'agitent, pourchassés dans cet inquiétant silence, par d'invisibles bergers. Apeurés, les petits collobes roux se pelotonnent dans les branches.

Et brusquement, c'est la nuit. Une rumeur lointaine naît, grandit, s'enfle, rugit et précipite sur nous sa fureur. La poussière vole, s'élève en gigantesques tourbillons. Les hautes herbes secouent leur chevelure et les longs ronciers ploient, craquent et gémissent. Un éclair illumine la brousse en délire, d'autres lui succèdent. Le fracas du tonnerre précède les rafales de pluie qui assaillent la voiture comme des vagues en furie.

Camara, effrayé, regarde émerger de l'ombre les hallucinantes silhouettes convulsées. L'eau crépite sur la carrosserie et ruisselle aussi à l'intérieur. Un véritable torrent dévale la piste. Mes pieds pataugent dans une flaque mouvante et je ne sais plus si ma chemise est humide de sueur ou de pluie. Je frissonne. Les angoisses, les douleurs, la fatigue ont miraculeusement disparus et, dans ces éléments déchainés, dans cette clameur où tous les génies et toutes les sorcières semblent mener un infernal sabbat, j'éprouve une indescriptible exaltation, une joie profonde de pouvoir me mêler à cette prodigieuse et grandiose symphonie.

../..

Et puis peu à peu, le calme revient. Le fracas du tonnerre s'éloigne et les hurlements du vent s'estompent. La pluie continue à tomber, régulière, monotone. Du sol montent les puissants parfums de la terre humide et d'indéfinissables senteurs viennent à ma rencontre, passent, reviennent et, parfois m'accompagnent. Les phares percent dans l'obscurité un tunnel de lumière où viennent s'ébattre la pluie et le vent.

L'étape n'est guère loin. Je reconnais la haute termitière surgissant de l'ombre. Le pont sur le fleuve est tout proche. Sur l'autre rive, le village m'attend.

Mais le pont a été emporté. La lumière crue n'éclaire plus que les piles émergeant d'une eau qui bouillonne et quelques madriers pendent encore, seuls lambeaux d'une carcasse disparue.

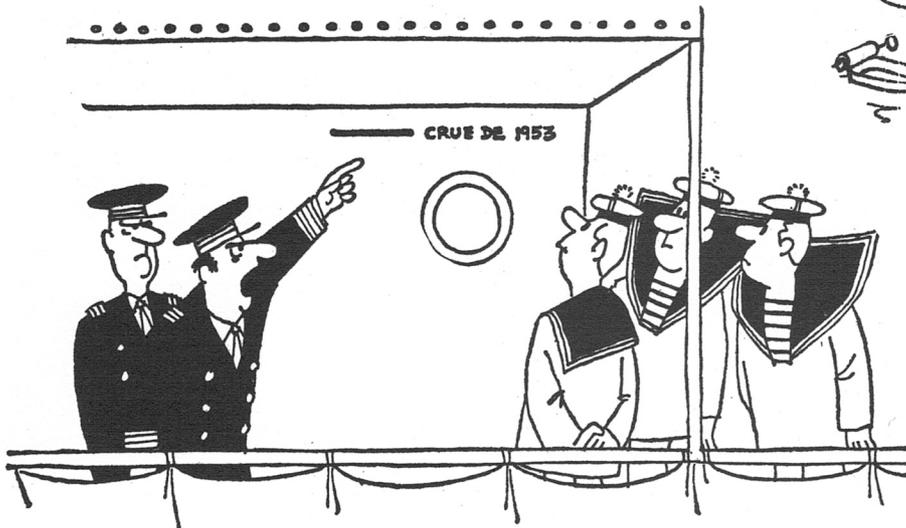
L'autre rive se perd dans la nuit.

(à suivre)

DALABA, GUINEE, 1960

G. MAROKHOVSKY

LE SERVICE HYA NOUS COMMUNIQUE....



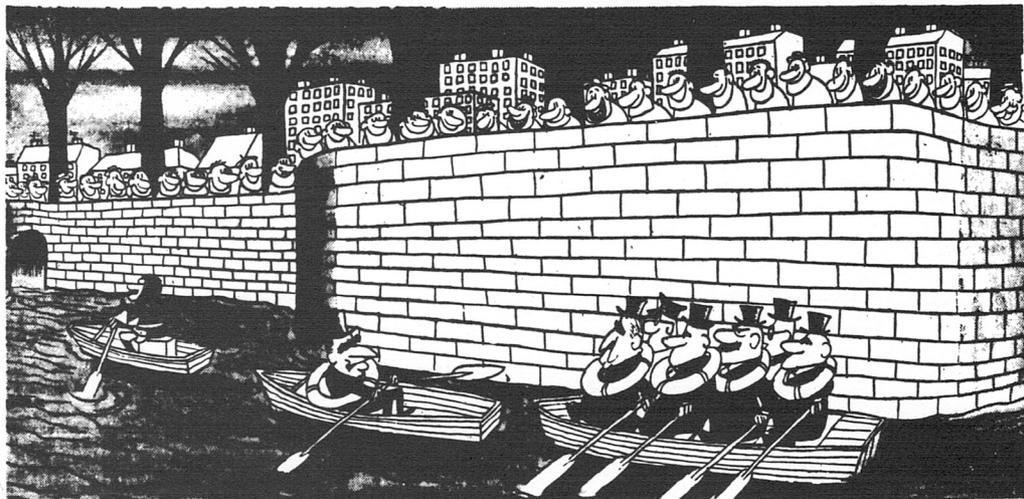
.... un compte rendu de ses récentes

études sur les inondations



— Qui c'est qui  
a écrit ça ?

LA DEUXIEME INAUGURATION DE L'AUTOBERGE DE LA SEINE



REPUBLIQUE DEM. DU CONGO  
ASSOCIATION NATIONALE DES ACTEURS CONGOLAIS  
" A. N. A. C O "  
(A. S. B. L.)

N° 24

## DIPLOME D'HONNEUR

Nous, soussigné, Président et Membres du Comité de l'Association Nationale des Acteurs Congolais (A.N.A.CO) résidant à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo, dont les Status ont été agréés par l'Arrêté, d'agrément n° 543 du 28 Février 1967.

Vu les efforts déployés par le détenteur du présent Diplôme, son intrépidité et sa franche collaboration pour le progrès de l'Association.

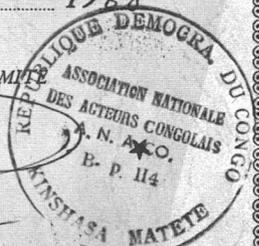
Avons délivré et délivrons à Mr. (Mme) B. C. E. O. M.  
Membre d'honneur dans notre Association,  
le présent diplôme.

Fait à Port Francqui, le 30/7/1968

LES MEMBRES DU COMITE

LE PRESIDENT DU COMITE

Le Detenteur





..... Et moi j'en connais un dans les châteaux de Loire  
Qui s'élève plus haut que le château de Blois  
Plus haut que la terrasse où les derniers Valois  
Regardaient le soleil se coucher dans sa gloire.

La moulure est plus fine et l'arceau plus léger.  
La dentelle de pierre est plus dure et plus grave.  
La décence et l'honneur et la mort qui s'y grave  
Ont inscrit leur histoire au cœur de ce verger....

d'après «Les Châteaux de Loire»

Charles PEGUY